

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
ANIMATION ET GESTION
TOURISTIQUES LOCALES

SESSION 2009

CORRIGÉ

ÉPREUVE E4 – ÉCONOMIE ET DROIT APPLIQUÉS
AU TOURISME (U4)

Durée : 4 heures

coefficient : 3

Le corrigé comporte 8 pages, numérotées de la page 1/8 à la page 8/8.

LES PARCS DE LOISIRS

Le présent barème ainsi que les consignes de correction ayant fait l'objet d'échanges nourris et d'un consensus, doivent s'imposer à tous les correcteurs.

PREMIÈRE PARTIE : TRAVAIL MÉTHODOLOGIQUE (12 points)

A – Régime juridique de Société d'Économie Mixte (SEM)

1. Définissez la SEM en indiquant notamment ses spécificités dans la répartition du capital. Quels peuvent en être les actionnaires (publics et privés) ? (1,5 point)

Intérêt général 0,25

Capitaux publics et privés 0,25 - public > 50 % 0,25

Personne morale de droit privé ou SA 0,25

Actionnaires 0,5

0,25 par exemple

La spécificité d'une SEM est d'associer investisseurs publics et privés au sein d'une même entreprise. Une part du capital doit être composée de fonds privés, la majorité des parts doit cependant être publique. La vocation des SEM est tournée vers l'intérêt général et le développement d'un territoire.

Malgré la part publique du capital, une SEM est une personne morale, société de droit privé commercial, dont le fonctionnement est très proche d'une SA. Il s'agit donc d'une entreprise à but lucratif.

- Les actionnaires privés peuvent être des entreprises, personnes morales de droit privé, impliquées dans le projet du parc et ayant un intérêt à sa réussite.
- Les actionnaires publics peuvent être l'Etat, les collectivités territoriales ou des entreprises publiques.

2. Précisez dans quelle mesure une SEM vous paraît être une forme juridique appropriée pour un parc de loisirs. (1 point)

Au moins deux idées recevables pour obtenir le point

L'implantation et l'exploitation d'un parc de loisirs est une activité très ancrée dans un territoire et qui joue souvent le rôle de locomotive au niveau économique pour une région donnée. Or, l'originalité d'une SEM est d'associer investisseurs publics et privés.

De même, la lourdeur des investissements nécessite un apport en capital conséquent avec des retours lents et incertains.

Ainsi, il s'agit d'une forme juridique particulièrement appropriée à la conduite de projets touristiques de grande ampleur comme c'est le cas pour un parc de loisirs. Cela permet d'impliquer tous les acteurs d'un territoire.

3. La garantie financière est une des conditions pour pouvoir organiser et vendre des produits touristiques. Indiquez quelle est l'utilité de celle-ci en précisant son rôle. Donnez deux exemples concrets dans lesquels cette garantie peut être mobilisée. (1,5 points)

0,5 pt pour la définition

0,5 pour chaque exemple qui démontre la suppléance de la structure défaillante.

La garantie financière correspond à un fonds que le titulaire de l'habilitation peut mobiliser à tout moment dans certains cas particuliers, en vue de protéger les clients contre des défaillances de prestataires ou de l'organisateur lui-même.

Exemple : lorsque le prestataire est mis en cessation de paiement et en liquidation judiciaire, la garantie financière permet de rembourser les clients ayant déjà payé leur prestation sans l'avoir consommée.

Autre exemple : la garantie financière permet de financer le rapatriement des clients en cas de défaillance du prestataire ou de l'organisateur lui-même.

4. Rappelez ce qu'est une directive européenne et précisez sa place dans la hiérarchie des sources de droit. (1 point)

0,5 pour la définition – 0,5 pour la hiérarchie

La directive est un acte juridique communautaire. Elle lie les États destinataires de la directive quant à l'objectif à atteindre, mais leur laisse le choix des moyens et de la forme pour atteindre cet objectif dans les délais fixés par elle.

Les États membres doivent donc transposer la directive dans leur droit national.

Les textes européens et les traités internationaux priment sur le droit national.

5. Quelles conséquences aura, à terme, la directive européenne sur les services sur le régime juridique applicable aux SEM qui souhaitent commercialiser des produits touristiques complémentaires à leur activité principale ? Précisez votre réponse. (1 point)

Il n'y aura plus qu'un seul régime 0,5 pt.

Précisions possibles : 0,5

- Les activités concernées seront plus larges : ex : possibilités de demander pour les SEM
- Il faudra, pour obtenir la licence justifier :
 - d'une garantie financière,
 - d'une assurance responsabilité civile.

L'aptitude professionnelle sera revue

B – Gestion des Ressources Humaines

1. L'un des objectifs principaux de la Gestion des Ressources Humaines (GRH) étant d'accroître la productivité, précisez les moyens à disposition de la GRH pour atteindre cet objectif. (1 point)

0,25 pt par item à concurrence d'1 pt

La GRH a pour fonction le management du personnel de l'entreprise. Cela concerne :

- Le recrutement
- La gestion des carrières, des salaires et des contrats de travail
- La motivation et l'implication du salarié dans l'entreprise
- La formation du salarié
- Eventuellement, l'organisation du travail
- La gestion des conflits internes
- Les licenciements

Les objectifs sont de contribuer à la performance de l'entreprise par la gestion de ses salariés, et de tenter de réduire les divergences d'intérêt entre l'entreprise, les managers, les actionnaires et les salariés.

2. Expliquez la notion de « transférabilité des compétences » dans le cadre d'un parc de loisirs. (1 point)

A l'interne : 0,5

A l'externe : 0,5

Une compétence peut être « transférable » à deux niveaux :

- Au sein même de l'entreprise Disney, les salariés doivent pouvoir s'adapter facilement aux quatre « compétences » du parc que sont l'accueil, la restauration légère, la vente et l'animation – spectacle. Ce passage d'une compétence à l'autre crée une adaptabilité importante chez les salariés dont la performance sera supérieure
- Entre plusieurs entreprises de la branche ou d'autres filières, créant ainsi une « culture de métier » dans le domaine de l'accueil et de l'animation. Cela permet d'éviter le syndrome de « consanguinité » au sein de l'entreprise Disney et de faire évoluer en permanence les compétences.

3. Déterminez en quoi ces programmes « Hat » et « Hat Spé » contribuent à l'efficacité du management et de la culture de l'entreprise Disney. (1 point)

Efficacité du management : 0,5

Culture de l'entreprise (sentiment d'appartenance, culture d'entreprise et code) : 0,5

Cette formation interne facilite le management de l'entreprise dans la mesure où Disney a en permanence du personnel qualifié, compétent et motivé, capable de passer d'une activité à l'autre sans transition. Cela facilite les remplacements, et la gestion des plannings. Mots clés en plus : personnel compétent motivé – polyvalence - flexibilité.

4. Après avoir rappelé les difficultés des métiers du tourisme, vous préciserez dans quelle mesure les programmes « Hat » et « Hat Spé » permettent d'y remédier. (1,5 points)

Difficultés (0,25 par item max 0,75 pt) :

- Pour les entreprises du secteur, constat d'un turn over important
- Formation
- Activité saisonnière
- Conditions de travail (horaires, hébergement, transport etc...)
- Rémunérations peu motivantes

Dans la gestion des métiers du tourisme, il convient de veiller à (0,25 par item max 0,75 pt) :

- Augmenter l'« employabilité » et développer les compétences
- réduire la précarité
- fidéliser les salariés
- Obtenir une formation permettant des évolutions de carrière
- Contribuer à renforcer la culture d'entreprise
- Avoir du personnel compétent, adaptable et motivé, capable de remplacer facilement un collègue absent (meilleure gestion des plannings)
- Entretenir la motivation

5. Après avoir défini l'innovation et son rôle dans la stratégie de l'entreprise, vous expliquerez pourquoi elle paraît nécessaire pour un parc à thème. (1,5 point)

Définition : 0,5

Rôle stratégique : 0,5

Nécessité : 0,5

L'innovation consiste à créer de nouveaux produits (ou attractions dans le cas d'un parc de loisirs), ne résultant pas d'une imitation de produits existants dans la concurrence.

Cela confère un avantage compétitif ou concurrentiel répondant aux besoins du marché, permettant d'être en avance sur les concurrents.

Pour un parc de loisirs, l'innovation est nécessaire pour éviter un amenuisement de la clientèle qui ne reviendrait pas une deuxième fois dans le parc si ce dernier ne proposait pas de nouveautés. Elle permet aussi de conquérir une nouvelle clientèle.

DEUXIÈME PARTIE : DÉVELOPPEMENT STRUCTURÉ (8 points)

L'implantation d'un parc à thème est toujours un événement majeur dans une région. En effet l'ancrage territorial d'un parc exerce un pouvoir structurant sur l'ensemble de l'économie touristique locale.

Dans cette optique vous déterminerez, dans un développement structuré, les conséquences de l'implantation d'un parc sur un territoire. Vous analyserez les effets positifs et négatifs sur le développement économique durable et sur la population.

- Développement en deux parties introduit et conclu
- La pertinence du plan devra être appréciée. Plusieurs plans sont possibles : aspects positifs/négatifs – impact à court terme / long terme

Introduction :

Doivent figurer pour obtenir 1,5 pt :

- Accroche
- Définitions
- Une problématique
- Annonce du plan

Partie 1 : Les conséquences de l'implantation d'un parc sur un territoire sur l'économie locale

Effets positifs :

- La création d'un parc est source d'externalités positives : augmentation de la fréquentation et de la consommation touristique d'une région qui dynamise l'économie locale
- Le parc et les entreprises associées et complémentaires génèrent un surplus de rentrées fiscales locales, permettant ainsi aux collectivités de renouveler les investissements publics
- Création d'emplois directs (dans le parc) et indirects (au sein des prestataires d'hébergement, de transport et de loisirs situés dans la région du parc)

Effets négatifs

- Augmentation du prix des terrains et de l'immobilier
- Dépendance économique d'une seule activité
- Perturbation de l'économie antérieure
- Problème de déplacement et de saisonnalité
- Endettement des collectivités et impôts locaux

Partie 2 : Les conséquences de l'implantation d'un parc sur les populations locales

1) Effets positifs :

- Grâce aux créations d'emploi, maintien de la population locale sur le territoire, prévention de l'exode rural.
- Contribuer au dynamisme culturel d'une région lorsque le parc est à vocation scientifique, pédagogique et/ou culturelle.

2) Effets négatifs :

- Pollution visuelle, sonore et autre.
- Perte de la culture locale et de l'authenticité d'un territoire si le parc est à vocation trop ludique et déconnecté du territoire dans lequel il est implanté.
- L'excès de fréquentation touristique peut être de nature à créer des conflits entre population locale et touristes si ces derniers sont trop nombreux et non respectueux des spécificités locales.
- Risque de déséquilibres économique-politiques

Conclusion :

Si la synthèse est présente et pertinente : 0,5

Remarques générales

- Pour les sous parties, trois idées différentes doivent être mentionnées.
- La notion de durabilité suggérée par le sujet doit être prise en compte par le candidat
- Les différents plans peuvent conduire à des redondances – une idée n'est comptée qu'une fois.
- Valoriser la connaissance de l'actualité et les exemples concrets.

Il peut être attribué jusqu'à 1 pt de bonus par copie pour :

- une bonne qualité de rédaction ;
- des exemples d'actualité ;
- une structuration de qualité ;
- etc...

Ce point ne saurait être attribué systématiquement mais, pour des raisons d'équité, il doit être donné aux candidats qui le méritent. Une attention particulière sera accordée aux moyennes d'attribution de bonus par chaque correcteur.

Conseil d'organisation des corrections

Faire une synthèse par demi-journée et par journée en présence de tous les correcteurs en indiquant les moyennes. Il ne faut pas hésiter à revoir les corrections en cas d'écart importants.

Il est souhaitable de faire une double correction pour les premières copies et/ou pour le développement structuré. Il est également souhaitable de faire un test de correction sur une copie unique après 4 ou 5 copies corrigées pour vérifier la bonne application du barème.

La globale arrondie au demi point doit être portée sur la copie. Une appréciation (hors jugement de valeur) doit être reportée en entête et aucune annotation à l'intérieur de la copie n'est nécessaire.

Les copies sont réparties entre les correcteurs sur les temps prévus quelque soit le rythme de correction et tous les correcteurs doivent rester présents jusqu'à la fin de la correction de toutes les copies et de l'enregistrement des notes du centre.

